



PRÉFET
DE LA RÉGION
GRAND EST

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS



Édition spéciale du 1^{er} décembre 2020 – DIDI



**PRÉFET
DE LA RÉGION
GRAND EST**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

ÉDITION SPÉCIALE DU 1^{ER} DÉCEMBRE 2020

DIRECTION INTERRÉGIONALE DES DOUANES ET DES DROITS INDIRECTS

Arrêté préfectoral n°2020-525 du 19 novembre 2020 portant délégation de signature sur
BOP régional 302 et BOP 723

Décision du 24 novembre 2020 portant subdélégation BOP et UO

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL N° 2020 / 525

portant délégation de signature à

**Monsieur Denis MARTINEZ,
Directeur interrégional des douanes et droits indirects à Metz**

**en qualité d'ordonnateur secondaire délégué,
responsable d'unité opérationnelle**

**LA PRÉFÈTE DE LA RÉGION GRAND EST
PRÉFÈTE DE LA ZONE DE DÉFENSE ET DE SÉCURITÉ EST
PRÉFÈTE DU BAS-RHIN
OFFICIER DE LA LÉGION D'HONNEUR
OFFICIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE
CHEVALIER DU MÉRITE AGRICOLE
CHEVALIER DES PALMES ACADÉMIQUES**

- VU la loi organique n° 2001-692 du 1^{er} août 2001 relative aux lois de finances ;
- VU la loi d'orientation n° 92-125 du 6 février 1992 modifiée relative à l'administration territoriale de la République, notamment ses articles 4 et 6 ;
- VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;
- VU le décret n° 2007-1665 du 26 novembre 2007 modifié relatif à l'organisation des services déconcentrés de la direction générale des douanes et droits indirects ;
- VU le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;
- VU le décret n° 2015-510 du 7 mai 2015 modifié portant charte de la déconcentration ;
- VU décret n° 2019-1594 du 31 décembre 2019 relatif aux emplois de direction de l'État ;
- VU le décret du 15 janvier 2020 portant nomination de Madame Josiane CHEVALIER, Préfète de la région Grand Est, Préfète de la zone de défense et de sécurité Est, Préfète du Bas-Rhin ;
- VU l'arrêté ministériel du 24/04/2020 portant nomination de M Denis MARTINEZ en qualité de Directeur interrégional des douanes et des droits indirects, à Metz, à compter du 1^{er} juillet 2020 ;

SUR PROPOSITION du Secrétaire Général pour les Affaires Régionales et Européennes,

ARRÊTE :

ARTICLE 1^{er} : Délégation est donnée à M. Denis MARTINEZ, Directeur interrégional des douanes et des droits indirects à Metz, à l'effet de procéder à l'ordonnancement secondaire des recettes et des dépenses de l'État imputées sur le BOP régional 302 : Facilitation et sécurisation des échanges.

Cette délégation porte sur l'engagement, la liquidation et le mandatement des dépenses et des recettes.

ARTICLE 2 : Délégation est donnée à M. Denis MARTINEZ , Directeur interrégional des douanes et des droits indirects à Metz à l'effet de signer les documents budgétaires et financiers relatifs à l'exécution du budget de l'entité dont il a la responsabilité.

ARTICLE 3 : Délégation est donnée à M. Denis MARTINEZ, Directeur interrégional des douanes et des droits indirects à Metz, en qualité de responsable de centre de coût, à l'effet de signer les bons de commande, dans le respect des stratégies ministérielles et interministérielles d'achat, les factures et la certification du service fait des dépenses imputées sur le BOP 723 relevant de sa compétence.

ARTICLE 4 : Délégation est donnée à M. Denis MARTINEZ, Directeur interrégional des douanes et des droits indirects à Metz, à l'effet de procéder à la signature ou à la validation de tout acte relatif aux dépenses sans ordonnancement relevant du programme 200 « Remboursement et dégrèvements d'impôts d'État » relevant de sa compétence.

ARTICLE 5 : M Denis MARTINEZ , Directeur interrégional des douanes et des droits indirects à Metz, peut, sous sa responsabilité, subdéléguer sa signature aux agents relevant de son autorité. Cette subdélégation fera l'objet d'un arrêté spécifique, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de région Grand Est.

ARTICLE 6 : Demeurent réservés à ma signature quel qu'en soit le montant les ordres de réquisition du comptable public.

ARTICLE 7 : La présente délégation de signature prendra effet à compter de sa publication au recueil des actes administratifs de la région Grand Est.

ARTICLE 8 : Le présent arrêté abroge l'arrêté préfectoral n°2020-159 du 30 avril 2020 portant délégation de signature à Monsieur Denis MARTINEZ, Directeur interrégional des douanes et droits indirects à Metz en qualité d'ordonnateur secondaire délégué, responsable d'unité opérationnelle.

ARTICLE 9 : Le Directeur interrégional des douanes et des droits indirects à Metz est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié au Directeur Régional des Finances Publiques Grand Est et du Département du Bas-Rhin et aux fonctionnaires intéressés et publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Grand Est.

Fait à Strasbourg, le 19 novembre 2020

La Préfète,



Josiane CHEVALIER

ANNEXE

M . LE DIRECTEUR INTERREGIONAL DES DOUANES

A titre indicatif, les actions pouvant connaître des modifications en cours d'années.

BOP REGIONAUX POUR LESQUELS M. LE DIRECTEUR INTERREGIONAL DES DOUANES EST RESPONSABLE D'UO INTERREGIONALES :

Mission : Gestion des finances publiques et des ressources humaines
Programme : n° 302 Facilitation et sécurisation des échanges
BOP interrégional : Facilitation et sécurisation des échanges

Responsable BOP et UO interrégionale : DIRECTION INTERREGIONALE DES DOUANES

Actions :

- 1 : Surveillance douanière des flux de personnes et de marchandises (titres 2,3,5)
- 2 : Lutte contre la grande fraude douanière (titres 2,3,5)
- 3 : Préservation de la sécurité et de la sûreté de l'espace national et européen (titres 2,3,5)
- 4 : Promotion des échanges internationaux et qualité du dédouanement (titres 2,3,5)
- 5 : Encadrement des filières économiques soumises à régulation fiscale (titres 2,3,5)
- 6 : Soutien des services opérationnels (titres 2,3,5)



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION INTERREGIONALE DES DOUANES
ET DROITS INDIRECTS DU GRAND EST

Secrétariat Général Interrégional

25, avenue Foch – CS 61074

57036 METZ CEDEX 01

Metz, le 24 novembre 2020

Site internet : <http://www.douane.gouv.fr>

Affaire suivie par : Mme F. ANTOINE

Téléphone : 09 70 27 74 06

Messagerie :

florence.antoine@douane.finances.gouv.fr

N° 20246

DÉCISION

portant subdélégation de signature

Le Directeur Interrégional des Douanes à Metz

Vu l'arrêté préfectoral SGARE n° 2020/160 du 30 avril 2020 portant délégation de signature de la préfète de la Région Grand Est au directeur interrégional des douanes à Metz, relative à la gestion des budgets opérationnels de programme et des unités opérationnelles, et l'arrêté préfectoral SGARE n° 2020/525 du 19 novembre 2020 pour l'ordonnancement secondaire des recettes et des dépenses s'y rattachant,

ARRÊTE :

Article 1er : Subdélégation de signature est donnée aux agents désignés ci-après, à l'effet de signer les actes et décisions suivantes, dans le cadre de leurs attributions et compétences :

- **Mme Sonia DELAUNAY**, administratrice des douanes, adjointe au directeur interrégional, dans le cadre de son domaine de compétence, et de celui du directeur interrégional, en son absence,

MINISTÈRE DE L'ACTION
ET DES COMPTES PUBLICS

- **M. Christian WALLER**, directeur des services douaniers, chef du pôle RH, dans le cadre de son domaine de compétence et de celui du PLI en l'absence du chef du PLI,
- **M. Pascal PIERSON**, inspecteur principal, chef du PLI, dans le cadre de son domaine de compétence et de celui du chef du pôle RH en l'absence du chef du pôle RH,
- **M. Mathieu BOFFY**, inspecteur principal, chef du pôle PPCI, dans le cadre de son domaine de compétence, ou en l'absence des chefs de pôle (RH et PLI), pour signer tous actes et correspondances se rapportant à la gestion courante du personnel ou à la gestion courante liée à l'exécution des dépenses de fonctionnement, d'investissement et d'intervention,
- **Mme Florence WALLER-LEITNER**, inspectrice principale, conseillère de prévention et chargée de mission BEAT (Bien être au travail), dans le cadre de son domaine de compétence ou en l'absence des chefs de pôle (RH et PLI) pour signer tous actes et correspondances se rapportant à la gestion courante du personnel ou à la gestion courante liée à l'exécution des dépenses de fonctionnement, d'investissement et d'intervention,
- **Mme Florence ANTOINE**, inspectrice régionale, secrétaire générale, dans le cadre de son domaine de compétence ou en l'absence des chefs de pôle (RH et PLI) pour signer tous actes et correspondances se rapportant à la gestion courante du personnel ou à la gestion courante liée à l'exécution des dépenses de fonctionnement, d'investissement et d'intervention,
- **Mme Marie-Christine THIBAUT**, inspectrice régionale, rédactrice, responsable du service mandatement et comptabilité, habilitée à gérer les bons de commande dans le cadre de l'exécution de la dépense de fonctionnement et d'investissement, jusqu'à 25 000 euros HT, ainsi que tout acte relatif aux recettes non fiscales et aux dépenses d'intervention,

- **M. François-Alexis SCHIAVON**, inspecteur, rédacteur, responsable du service RH, dans le cadre de son domaine de compétence, pour signer tous actes et correspondances se rapportant à la gestion du personnel et des bons de commande dans le cadre de l'exécution de la dépense de fonctionnement et d'investissement, jusqu'à 25 000 euros HT,

- **Mme Céline LYON**, inspectrice, rédactrice, responsable du service du budget et des équipements, habilitée à signer des bons de commande dans le cadre de l'exécution de la dépense de fonctionnement et d'investissement, jusqu'à 25 000 euros HT, ainsi que tout acte relatif aux recettes non fiscales et aux dépenses d'intervention,

- **Mme Carine SZTOR**, inspectrice, rédactrice achats habilitée à signer des bons de commande dans le cadre de l'exécution de la dépense de fonctionnement et d'investissement, jusqu'à 25 000 euros HT, ainsi que tout acte relatif aux recettes non fiscales et aux dépenses d'intervention,

- **M. Pierre GUILLOTIN**, inspecteur, rédacteur immobilier, habilité à signer des bons de commande dans le cadre de l'exécution de la dépense de fonctionnement et d'investissement, jusqu'à 25 000 euros HT.

Article 2 : Subdélégation de signature est donnée aux agents désignés ci-après, à l'effet de signer ou valider, dans le cadre de leurs attributions tout acte relatif aux dépenses sans ordonnancement relevant du programme 200 «Remboursement et dégrèvements d'impôts d'Etat»:

- **M. Christian WALLER**, directeur des services douaniers, chef du pôle RH,
- **M. Pascal PIERSON**, inspecteur principal, chef du PLI,
- **M. Mathieu BOFFY**, inspecteur principal, chef du pôle PPCI
- **Mme Florence WALLER-LEITNER**, IP1, conseillère de prévention et chargée de mission BEAT,
- **Mme Florence ANTOINE**, IRI, secrétaire générale interrégionale,

- **Mme Marie-Christine THIBAUT**, IR2, rédactrice, responsable du service mandatement et comptabilité.

Article 3 : La présente décision prend effet à la date du 24 novembre 2020. Elle annule et remplace la décision n° 20073 du 1^{er} juillet 2020.

Le tableau joint présente les spécimens de signature de mes subdélégués.

signature numérique
certifiée

L'Administrateur supérieur des douanes,
directeur interrégional du Grand Est



Denis MARTINEZ



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

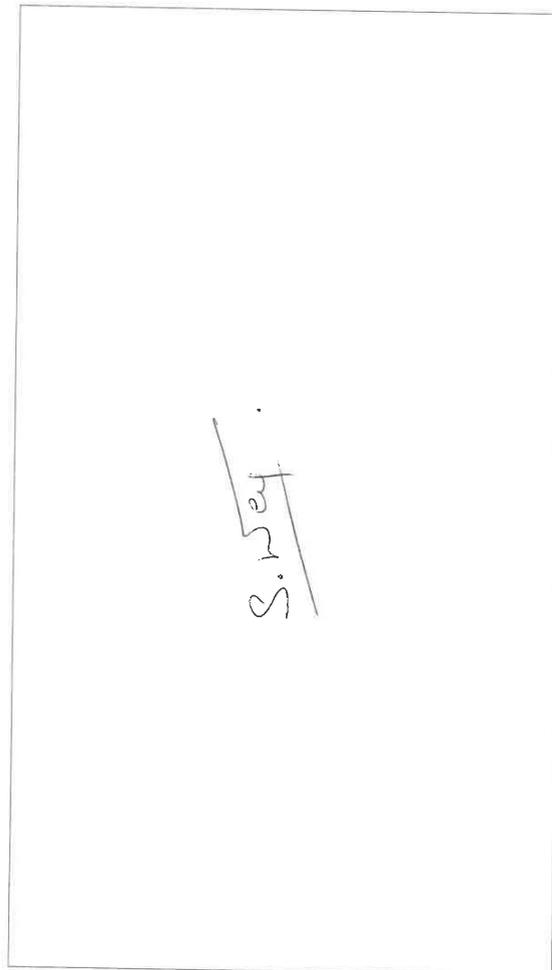
DIRECTION GÉNÉRALE DES DOUANES ET DROITS INDIRECTS
DIRECTION INTERREGIONALE DU GRAND EST
METZ, LE 15 NOVEMBRE 2018

DESTINATAIRE

TRÉSORERIE GÉNÉRALE DES DOUANES

Service CONTRÔLE INTERNE
30, rue Raoul Wallenberg
TSA 70031
75927 PARIS CEDEX

Objet : Spécimen de signature de Mme Sonia DELAUNAY



1
MINISTÈRE DE L'ACTION
ET DES COMPTES PUBLICS



Liberté • Égalité • Fraternité
REPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION GÉNÉRALE DES DOUANES ET DROITS INDIRECTS
DIRECTION INTERREGIONALE DU GRAND-EST

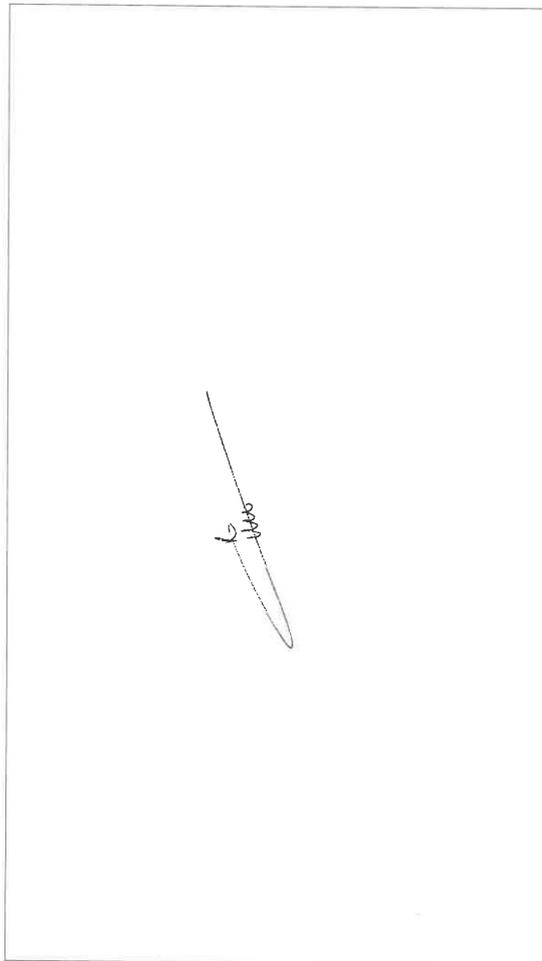
METZ LE 01/09/2017

DESTINATAIRE

TRÉSORERIE GÉNÉRALE DES DOUANES

Service CONTRÔLE INTERNE
30, rue Raoul Wallenberg
TSA 70031
75927 PARIS CEDEX

Objet : Spécimen de signature de Monsieur Christian WALLER



Signature

MINISTÈRE DE L'ACTION
ET DES COMPTES PUBLIÉS



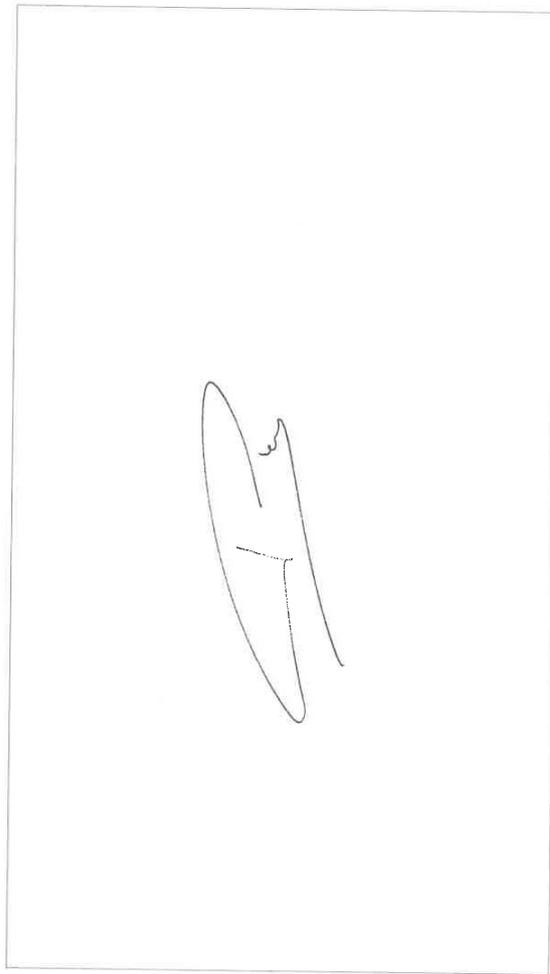
Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION GÉNÉRALE DES DOUANES ET DROITS INDIRECTS METZ, LE 09 DÉCEMBRE 2019
DIRECTION INTERREGIONALE DU GRAND EST

DESTINATAIRE

TRÉSORERIE GÉNÉRALE DES DOUANES
Service CONTRÔLE INTERNE
30, rue Raoul Wallenberg
TSA 70031
75927 PARIS CEDEX

Objet : Spécimen de signature de M. Pascal PIERSON



Signature





Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION GÉNÉRALE DES DOUANES ET DROITS INDIRECTS METZ, LE 12 JUIN 2019

DIRECTION INTERREGIONALE DU GRAND EST

DESTINATAIRE

TRÉSORERIE GÉNÉRALE DES DOUANES

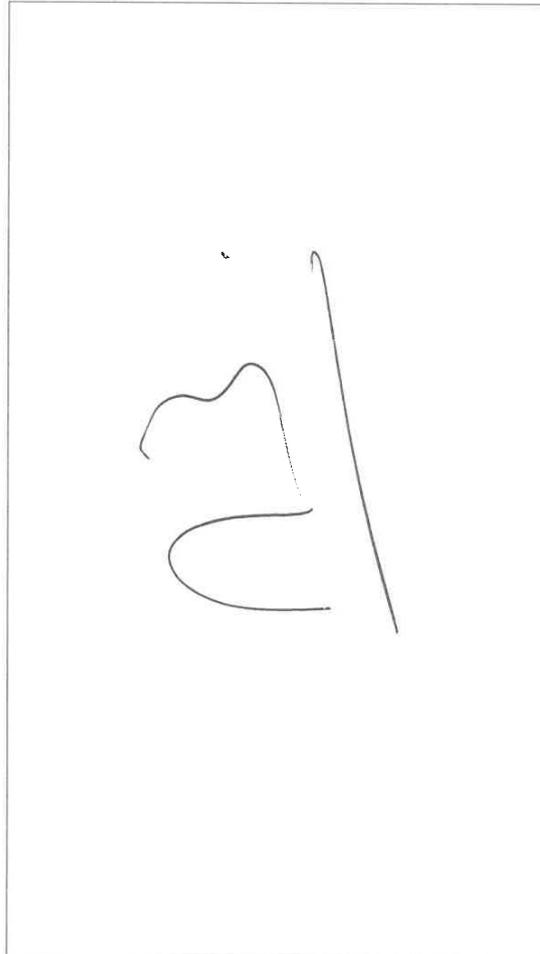
Service CONTRÔLE INTERNE

30, rue Raoul Wallenberg

TSA 70031

75927 PARIS CEDEX

Objet : Spécimen de signature de M. Mathieu BOFFY



Signature

MINISTÈRE DE L'ACTION
ET DES COMPTES PUBLICS



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION GÉNÉRALE DES DOUANES ET DROITS INDIRECTS

METZ .J.F. 01/09/2017

DIRECTION INTERRÉGIONALE DU GRAND-EST

DESTINATAIRE

TRÉSORERIE GÉNÉRALE DES DOUANES

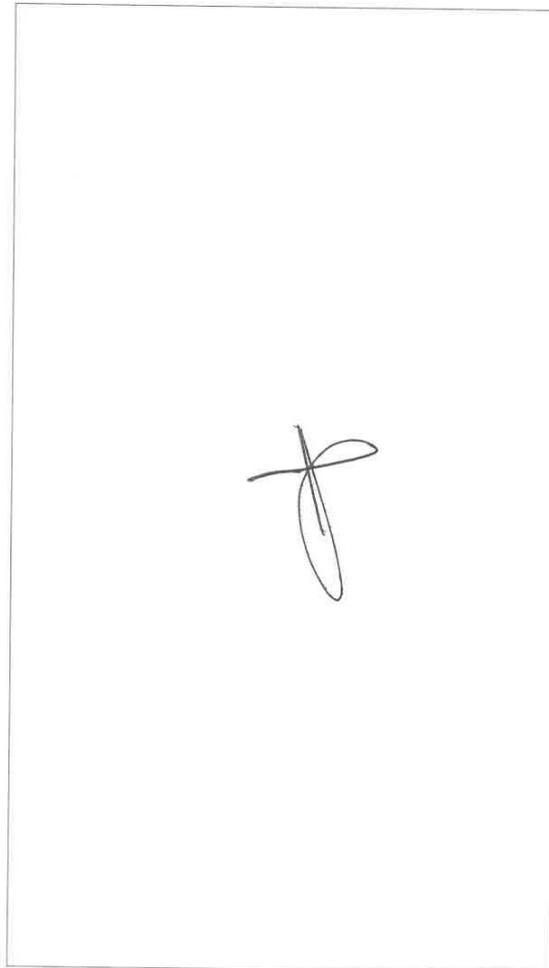
Service CONTRÔLE INTERNE

30, rue Raoul Wallenberg

TSA 70031

75927 PARIS CEDEX

Objet : Spécimen de signature de Madame Florence WALLER LEITNER



Signature

MINISTÈRE DE L'ACTION
ET DES COMPTES PUBLICS

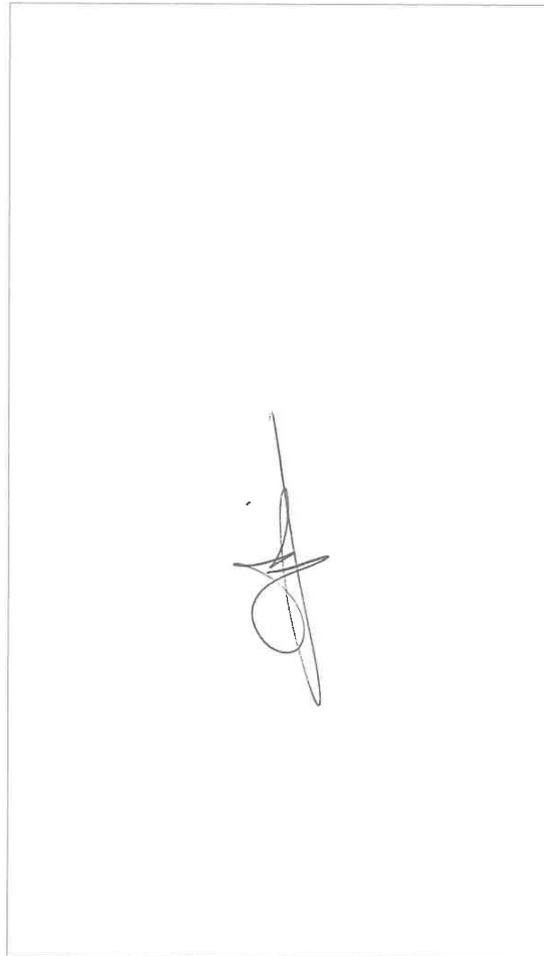
DIRECTION GÉNÉRALE DES DOUANES ET DROITS INDIRECTS METZ, LE
DIRECTION INTERREGIONALE DU GRAND EST

DESTINATAIRE

TRÉSORERIE GÉNÉRALE DES DOUANES

Service CONTRÔLE INTERNE
30, rue Raoul Wallenberg
TSA 70031
75927 PARIS CEDEX

Objet : Spécimen de signature de Mme ANTOINE Florence



Signature



DIRECTION GÉNÉRALE DES DOUANES ET DROITS INDIRECTS METZ, LE 12 JUIN 2019
DIRECTION INTERREGIONALE DU GRAND EST

DESTINATAIRE

TRÉSORERIE GÉNÉRALE DES DOUANES

Service CONTRÔLE INTERNE
30, rue Raoul Wallenberg
TSA 70031
75927 PARIS CEDEX

Objet : Spécimen de signature de Mme Marie-Christine THIBAUT

Signature

MINISTÈRE DE L'ACTION
ET DES COMPTES PUBLICS



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION GÉNÉRALE DES DOUANES ET DROITS INDIRECTS METZ.LE 03 SEPTEMBRE 2018

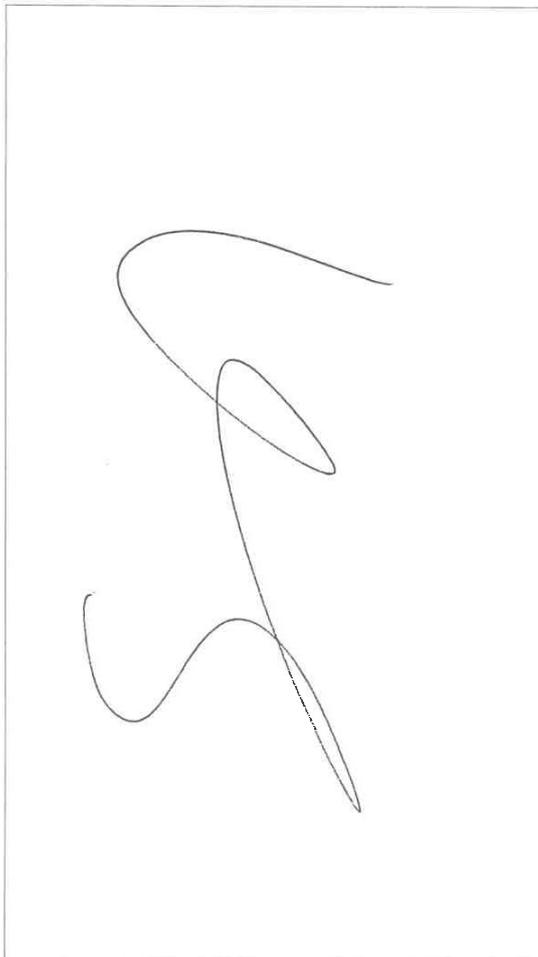
DIRECTION INTERREGIONALE DU GRAND EST

DESTINATAIRE

TRÉSORERIE GÉNÉRALE DES DOUANES

Service CONTRÔLE INTERNE
30, rue Raoul Wallenberg
TSA 70031
75927 PARIS CEDEX

Objet : Spécimen de signature de M. François-Alexis SCHIAVON.



Signature

MINISTÈRE DE L'ACTION
ET DES COMPTES PUBLICS



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION GÉNÉRALE DES DOUANES ET DROITS INDIRECTS

METZ .LE 01/09/2017

DIRECTION INTERREGIONALE DU GRAND-EST

DESTINATAIRE

TRÉSORERIE GÉNÉRALE DES DOUANES

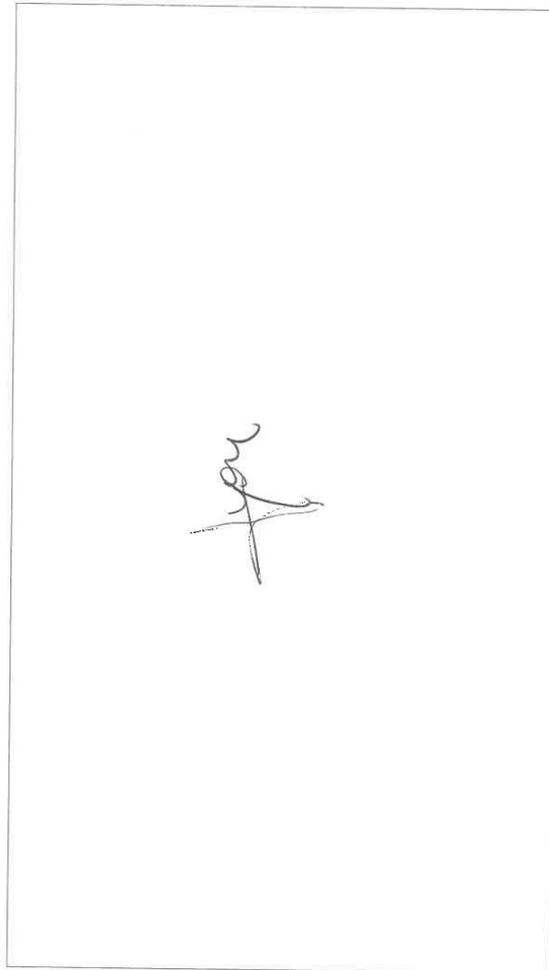
Service CONTRÔLE INTERNE

30, rue Raoul Wallenberg

TSA 70031

75927 PARIS CEDEX

Objet : Spécimen de signature de Madame Céline LYON.



Signature

LE
MINISTÈRE DE L'ACTION
ET DES COMPTES PUBLICS

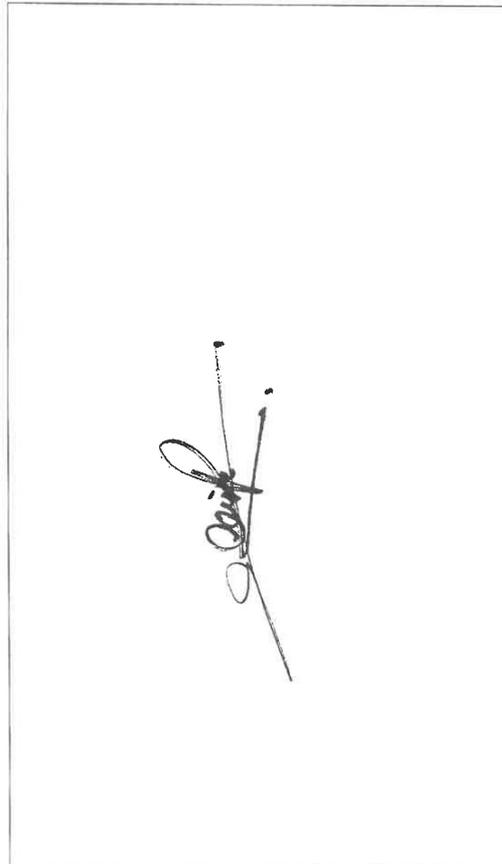


DIRECTION GÉNÉRALE DES DOUANES ET DROITS INDIRECTS METZ, LE
DIRECTION INTERREGIONALE DU GRAND EST

DESTINATAIRE

TRÉSORERIE GÉNÉRALE DES DOUANES
Service CONTRÔLE INTERNE
30, rue Raoul Wallenberg
TSA 70031
75927 PARIS CEDEX

Objet : Spécimen de signature de Mme Carine SZTOR



Signature

**MINISTÈRE DE L'ACTION
ET DES COMPTES PUBLICS**

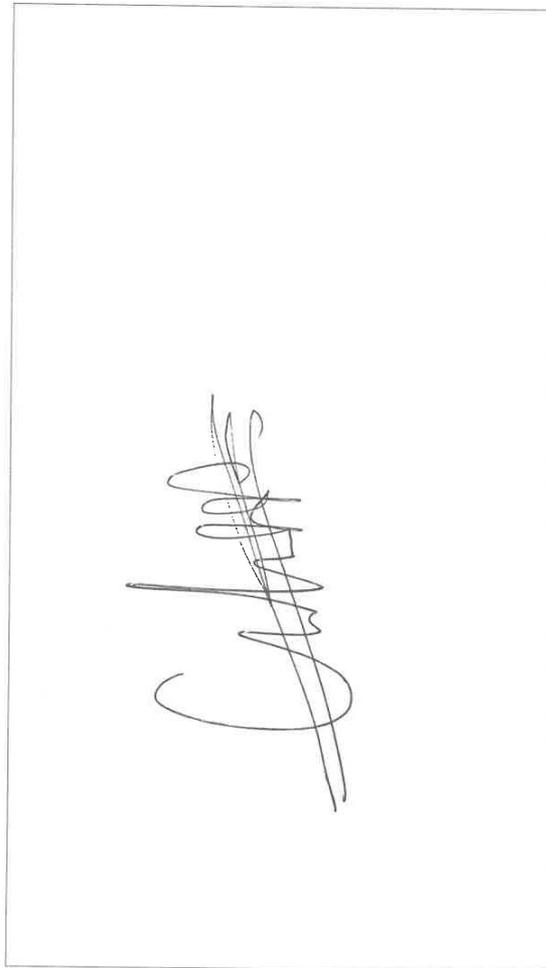


DIRECTION GÉNÉRALE DES DOUANES ET DROITS INDIRECTS
DIRECTION INTERREGIONALE DU GRAND-EST
METZ LE 01/09/2017

DESTINATAIRE

TRÉSORERIE GÉNÉRALE DES DOUANES
Service CONTRÔLE INTERNE
30, rue Raoul Wallenberg
TSA 70031
75927 PARIS CEDEX

Objet : Spécimen de signature de Monsieur Pierre GUILLOTIN



Signature



